NEUFCHATEL HARDELOT

Le Courrier de NEUFCHÂTEL-HARDELOT

mars 2011

Un patrimoine naturel protégé borde notre commune (Natura 2000) p.8

DOSSIER

Sécurité et prévention toujours d'actualité

pages 3-4-5

ACTU

Nouvelle activité : du producteur au consommateur

page 6

sommaire

Mars 2011

DOSSIER 3/4/5

Sécurité et Prévention...toujours d'actualité
- Piéton modèle... mode d'emploi
- De bons résultats pour la brigade de gendarmerie
- Principes d'aménagement pour la zone 30 km/h
- Télévision : Parents soyez vigilants !

ACTU 6/7
- Portrait : Antoine et Mélanie Mantel proposent un nouveau service
- Préserver son capital santé avec les ateliers du 'Bien Vieillir'
- Inscriptions pour l'accueil de loisirs
- Toutes les dates des Dimanches Gourmands

ENVIRONNEMENT 8/9
- Images de...

Les espaces protégés Natura 2000
- Neufchâtel-Hardelot primée pour le prix du fleurissement départemental
- A savoir, à noter

VIE SCOLAIRE 10
- 22 élèves à la Chapelle d'Abondance du 11 au 22 mars
- Découvertes et activités sportives à venir

SPORTS 11
- Karaté à la salle Jean Martin le 13 mars prochain
- Brèves sportives

CULTURE 12
- En direct de Liverpool avec Ian Magedera, notre correspondant en lien avec le groupe indien Tata
- Horaires des bibliothèques

INFOS 13/14/15
- Infos pratiques
- Infos municipales
- Infos utiles

Directeur de la publication : Jean-Pierre PONT • Responsable de la rédaction : Jocelyne Delahaye • Rédaction : S. Boulanger - I. Vernier
Comité de lecture : Jocelyne Delahaye - Service communication - Commission communication du Conseil des Sages
Photothèque : Service communication - Tout droit réservé sur l'ensemble des photos
Crédit photos : archives du groupe Tata (page 12)
Conception graphique : D. Sébille - D. Harlé - P. Maillard
Réalisation : SGB - Z.I de la Liane 62360 St-Léonard Tél : 03 21 80 47 48 • Imprimerie : SIB - Z.I de la Liane - 62360 St-Léonard - Tél : 03 21 87 88 89 •
Mairie de Neufchâtel-Hardelot
Tél : 03 21 99 94 94 • Fax : 03 21 33 66 51 www.ville-neufchatel-hardelot.fr • mairie@ville-neufchatel-hardelot.fr • Mensuel : Mars 2011 •

édito

« Cette année, le Budget primitif pourra être voté par le conseil municipal jusqu'à la fin du mois d'avril »

« En principe, le mois de mars est celui du vote du budget communal, étape cruciale pour la continuité de notre plan d'actions à moyen et long termes.
Avec la suppression de la Taxe Professionnelle (depuis le 1er janvier 2010) et son remplacement par la contribution économique territoriale (CET), les dotations de l'État aux différentes collectivités locales, en particulier la nôtre, ne sont pas connues à ce jour.

Par conséquent cette année, le Budget primitif pourra être voté par le conseil municipal jusqu'à la fin du mois d'avril.

Pour autant, notre programme d'actions 2011 est largement étudié et préparé, notamment sur les plans technique et financier.

Certes, le concours des habitants nous a permis, et nous permettra encore, d'affiner certains programmes. Des rencontres, des réunions sont à venir.

Bien évidemment, suivant le contexte financier et l'opportunité de nouveaux programmes, européens en l'occurrence, nous pourrons maintenir davantage le cap. Les conséquences de l'hiver, qui n'a pas encore dit son dernier mot, nous le diront.
Et, je tiens ici à remercier toutes les équipes techniques et les hommes qui travaillent quotidiennement au bien-être des habitants de notre ville. »

Jean-Pierre PONT
Maire de Neufchâtel-Hardelot
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais

Mars 2011

DIPLÔME DU PIETON MODÈLE

Pour la deuxième année, la Police Municipale, interviendra les 10 et 11 mars prochains auprès d'une cinquantaine d'élèves de CE1 et CE2 afin de leur expliquer quelques règles de base pour être ou devenir un bon piéton.

Après une brève présentation de leur fonction, les deux agents de Police Municipale expliqueront aux jeunes élèves le comportement à tenir sur la voie publique.

Définition des panneaux du code de la route, questionnaires et plan à compléter seront distribués aux élèves, qui aidés de supports iconographiques (illustration et vidéo) pourront répondre au mieux aux questions des moniteurs de prévention routière. Un diplôme du bon piéton sera délivré à la suite d'un test d'évaluation. ●

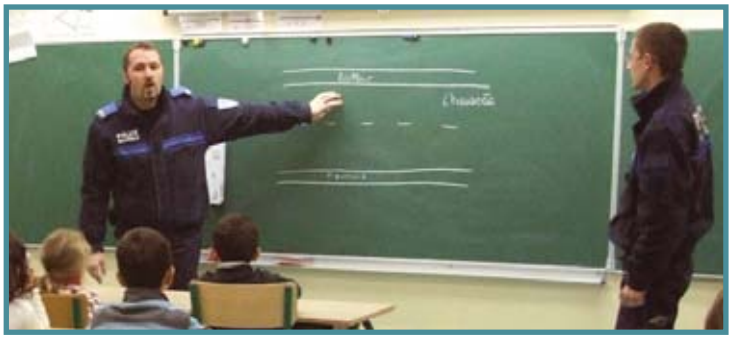

GUIDE DE BONNE CONDUITE DES PIÉTONS

1 – Respecter le code de la route
La route est un espace partagé. Le respect est de rigueur entre les automobilistes, cyclistes, motocyclistes et piétons.

2 – Traverser la chaussée : prudence
S'engager au feu vert sur les passages avec feux de signalisation, ou au signal de l'agent. Toujours évaluer la distance et la vitesse des véhicules.

3 – Emprunter le passage piéton : le bon réflexe
Le piéton est tenu de l'utiliser, s'il existe à moins de 50 m, sinon à proximité d'une intersection, il faut emprunter la partie de la chaussée en prolongement du trottoir.

4 – Tenir le bord gauche de la chaussée
Quand les trottoirs n'existent pas, il faut circuler près du bord de la chaussée en sens contraire de celui suivi par les autres usagers de la route.

5 – Voir et être vu la nuit
Quand la luminosité faiblit on discerne moins les obstacles: portez des vêtements clairs ou réfléchissants.

6 – Autoroute = danger
En cas d'accident ou de panne, le véhicule doit mettre ses feux de détresse et les passagers doivent sortir du côté droit et se protéger derrière les glissières de sécurité, pour rejoindre la borne téléphonique la plus proche (tous les 2 kms)

En CYCLO t'es REGLO !

Tout savoir tout connaître sur :

• l'obligation d'immatriculation,
• la conformité des moteurs et des pots d'échappement,
• l'équipement obligatoire,
• la limitation de vitesse à 45 km/h et être en règle,...

Un document recense toutes vos obligations et devoirs, à disposition en Mairie.

Pour en savoir plus :
www.securite-routiere.equipement.gouv.fr

De bons résultats pour la Brigade Territoriale Autonome de gendarmerie !

Vendredi 4 février, s'est déroulée dans les locaux de la mairie, l'inspection de la Brigade de Gendarmerie. A cette occasion, le chef d'Escadron Roehrig, Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Calais, le Major Rezulak, Commandant de la Brigade de Neufchâtel-Hardelot et ses adjoints les Adjudants Chef Legrand et Capron ainsi que les maires de Neufchâtel-Hardelot, Saint-Etienne au Mont, Condette, Equihen, Nesles, Isques et Halinghen étaient réunis pour dévoiler et prendre connaissance des dernières statistiques. Depuis 2007, il est constaté une baisse significative de la délinquance dans le secteur.

• **En 2009** : 442 délits ont été constatés pour 212 solutionnés (soit 47.96%).

• **En 2010,** 242 délits ont été solutionnés sur 393 constatés (61.58%).

Entre 2007 et 2010, la délinquance générale délictuelle sur la circonscription de la Brigade a baissé de 42.71%.

Pour cette même période sur le même secteur, la délinquance délictuelle de proximité *(délinquance de voie publique)* a baissé de 50%.

En 2009 : 63 délits ont été solutionnés sur 147 constatés (42.85%).

En 2010 : 78 ont été solutionnés sur 134 constatés (58.21%).

Dans la commune, cette baisse significative est également visible :

• 206 délits en 2008 ont été constatés contre 176 en 2009 et 111 en 2010.

Entre 2008 et 2010, la délinquance délictuelle a baissé de 46.11%.

Quelques principes d'aménagement pour la zone 30 km/h

Rue de la Rivière et rue de la Basse Flaque

« *Chaque riverain qui sort de son domicile doit pouvoir prendre la direction qu'il souhaite en toute liberté, qu'il soit à pied, à vélo ou en voiture, et ce quelques soient les aménagements réalisés* » a précisé le Maire, Jean-Pierre Pont, en préambule de la réunion avec les riverains concernés par le nouveau projet de sécurisation des rues de la Basse Flaque et de la Rivière en février dernier.

Il faut dire que la vitesse est excessive sur cette route communale.

C'est pourquoi il est question :

• De limiter la vitesse à 30 km/h (également pour sécuriser les sorties de véhicule)

• D'effectuer des rétrécissements de chaussée

• De réaliser des plateaux d'environ 15cm de surélévation, notamment au niveau du calvaire et de l'arrêt de bus scolaire

• D'imposer des sens de circulation

Les demandes des agriculteurs, très présents dans le secteur, seront également étudiées avec soin.

Pour toute information complémentaire à ce sujet communication@ville-neufchatel-hardelot.fr

«Zone de rencontre 20 km/h» quesako ?

Avenue Charlemagne

Comment modérer la vitesse de circulation en agglomération?

Afin d'assurer un meilleur partage de l'espace public entre toutes les catégories d'usagers, et aussi de permettre aux cavaliers, piétons et cyclistes de circuler en toute sécurité dans l'Avenue Charlemagne, notamment aux abords du Pôle équestre d'Hardelot, l'aménagement d'une « **zone de rencontre** » est programmée avant la fin juin par les deux magistrats des communes de Condette et Neufchâtel-Hardelot.

• L'avenue sera maintenue ouverte à la circulation de tous
• La vitesse des véhicules motorisés sera limitée à 20km/h.
• Les piétons et cavaliers deviendront prioritaires.

Ces dispositions sont également prises dans le cadre de la labellisation des installations équestres 'base arrière d'entrainement' JO 2012.

ENFANCE-TÉLÉ : DANGER

PARENTS SOYEZ VIGILANTS

Oui à la télévision mais pas n'importe comment !

Pour aider à la prise de conscience et dénoncer les abus et les dangers d'une télévision où des programmes violents, vulgaires et indécents prennent de plus en plus d'espace, une association, basée à Wimereux s'est créée et milite depuis 1994 en faveur d'une télévision publique de qualité.

Présidée par Janine Busson, l'association « Enfance-Télé : Danger ? » réunit les personnes qui souhaitent agir contre « la maltraitance audiovisuelle » et qui s'interrogent aussi sur l'utilité de la signalétique établie par le CSA sur les programmes. Est-elle réellement suivie, pertinente et donc utile ?

Des actions sont menées dont le « défi des 10 jours sans écrans » qui se déroulera du 21 au 30 mars 2011, et invite toutes celles et ceux qui désirent tenter l'aventure, de ne pas allumer leur poste de télévision pendant ces quelques jours. Une manière de se rendre compte de l'impact de la présence d'un écran de télé souvent en marche et surtout d'apprendre à mieux gérer son utilisation. L'association propose aussi différentes méthodes pour utiliser au mieux cet outil qui reste un formidable dispositif d'éducation mais aussi de divertissement. Raison de plus pour ne pas le dénaturer en ne réagissant pas face à une programmation dont les valeurs laissent de plus en plus souvent à désirer…

ASSOCIATION ENFANCE-TÉLÉ : DANGER ?
B.P. 74 62930 Wimereux
http///enfanceteledanger.free.fr
enfanceteledanger@hotmail.com

À NOTER

▶Réunion des riverains de l'Av. Garaïalde et de l'Av. des Étangs

Rencontre avec les riverains le Sam.12 mars prochain

Les riverains sont invités à participer à une réunion concernant l'aménagement des accotements, notamment la mise aux normes du tracé de la piste cavalière dite 'de la Becque'.

Sur invitation nominative à venir

▶Protection contre les animaux errants. Jets de nourriture aux chats interdits.

La Police municipale vous rappelle que l'Art. 120 du règlement sanitaire départemental : « interdit formellement de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants…notamment les chats ou les pigeons ». Interdiction également applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble pouvant constituer une gêne ou attirer les rongeurs.

▶Civisme et sécurité des cavaliers

Attention !

La circulation de tous véhicules, y compris des cycles, est strictement interdite sur les pistes cavalières ! Des traces de roues attestant la circulation de quads et de motos ont en effet dernièrement été relevées. Arrêté mun. N°10

Le chiffre

Le remplacement intégral des 4 feux tricolores (carrefour entre la RD 940 et la rue Malahieude) coûtera à la commune

46 046 euros TTC

Actu

Portrait

Antoine et Mélanie Mantel proposent un nouveau service

Installés comme agriculteurs dans la commune depuis 10 ans, Antoine et Mélanie Mantel élèvent des vaches laitières et allaitantes. Pour ces dernières ils ont choisi la race Limousine, connue pour la qualité de sa viande.

Progressivement depuis plusieurs mois, ils ont mis en place un service de vente directe de viande. Pour des raisons sanitaires évidentes et pour répondre aux normes en vigueur, c'est un grossiste équipé d'un camion avec chambre froide qui récupère la bête à l'abattoir et procède à sa découpe directement à la ferme.

Les clients réservent à l'avance ce qu'ils souhaitent comme morceaux de viande qui sont alors conditionnés dans des caissettes de 5, 10, 15 kg *(ou plus)*. Différents types de colis sont proposés offrant des morceaux de choix *(entrecôtes, rosbeef…)* et des morceaux moins nobles *(pot au feu, steak haché, bourguignon…)*. Le prix d'achat est d'environ 10 € le kg, celui-ci pouvant légèrement varier en fonction des morceaux demandés.

Financièrement, la démarche est très avantageuse et surtout elle assure d'une qualité des produits tout à fait exemplaire avec des bêtes nées et élevées sur l'exploitation, nourries avec des produits naturels récoltés à la ferme. ●

Exemples de colis :
Le colis Tradition (10€/Kg) :Viande à rôtir et à griller + assortiment bourguignon, pot au feu.
Le colis Spécial (10.20€/kg) :Viande à rôtir et à griller + assortiment bourguignon, pot au feu et steak haché)
Le colis Prestige (10.50€/kg) : viande à rôtir et à griller, steaks hachés

Pour tout renseignement complémentaire ou pour passer une commande *(Possibilité de livraison)* :
Antoine Mantel,
72 rue Corne
06.88.54.32.72 ou 03.21.91.43.98

Dimanches Gourmands
Vos rendez-vous du printemps

En avril : les 3, 17 et 24
En mai : les 1er, 15 et 29
En juin : les 12, 19 et 26

Nouveau Service

Un nouveau service à la personne vous est proposé dans la commune par Christophe Anquez : entretiens divers, repassage, courses, promenades, conduite...

Christophe à votre service
03.21.30.50.78 - 06.03.03.23.21

Seniors en pleine forme avec l'ASPAS

L'Association pour la Santé des Personnes et l'Autonomie des Séniors s'adresse à toutes les personnes de plus de 55 ans qui souhaitent maintenir leur qualité de vie, préserver leur capital santé et s'informer sur les clés du bien vieillir.

Un cycle d'atelier, conçu de manière pédagogique est animé par des personnes certifiées et formées. L'association souhaite proposer aux habitants de la commune un cycle de 7 ateliers d'éducation à la santé appelés **'atelier du bien vieillir'.**

Animés par Monsieur Gérard Richaume ces ateliers aborderont différents thèmes :

- **Atelier n°1 : Bien dans son corps, bien dans sa tête**
- **Atelier n°2 : Pas de retraite pour la fourchette. Bouger c'est la santé**
- **Atelier n°3 : Les 5 sens en éveil, garder l'équilibre**
- **Atelier n°4 : Faites de vieux os**
- **Atelier n°5 : Dormir quand on n'a plus 20 ans**
- **Atelier n°6 : Le médicament, un produit pas comme les autres**
- **Atelier n°7 : De bonnes dents pour très longtemps**

QUAND? **Salle Jean Martin**
les mardis 8, 15, 22 et 29 mars et les 5, 12 et 19 avril prochains de 9h à 12h.

OÙ?

S'INSCRIRE
03.21.24.61.28
contact@aspas.fr

CLEA
Les Enfants passent à la télé !!!

Mardi 15 février la classe de Mme Fasquelle de l'école Blériot a reçu la visite de France 3 Côte d'Opale pendant l'atelier de cirque animé par les Fées Railleuses dans le cadre du CLEA. Un bon moyen d'apporter la preuve en image du plaisir qu'ont les enfants lors de ces rencontres artistiques !

Accueil de Loisirs

VACANCES DE PÂQUES
du 18 au 29 avril

Inscriptions des enfants à la Mairie :

Lundi 21/03 : 8h30 – 12h et 13h30 – 18h
Mardi 22/03 : 8h30 – 12h et 13h30 – 17h30
Mercredi 23/03 : 9h – 12h (à l'école Dolto)
Jeudi 24/03 : 8h30 – 12h et 13h30 – 17h

En fonction des places restantes, les inscriptions seront possibles jusqu'au 11 avril, les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Mme Rachel Clery
rclery@ville-neufchatel-hardelot.fr

Candidatures animateurs à adresser avant le **8 mars** (*à l'attention de Rachel Clery*).

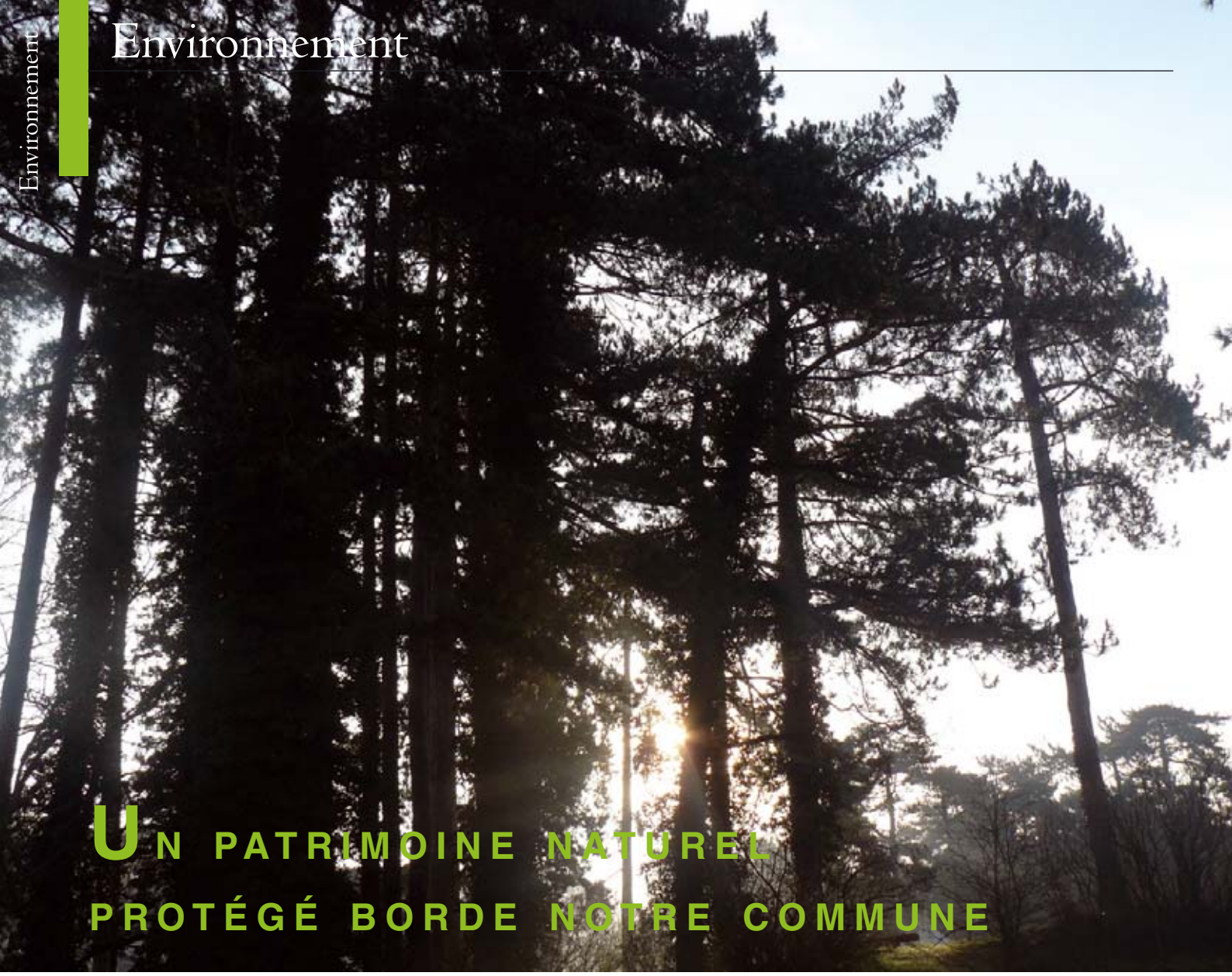

UN PATRIMOINE NATUREL PROTÉGÉ BORDE NOTRE COMMUNE

Il n'échappe à personne que Neufchâtel-Hardelot bénéficie d'un environnement privilégié et diversifié qu'il s'agit de préserver et de mettre en valeur. La démarche européenne Natura 2000 créée dans cet objectif amène la commune à tenir compte de certaines exigences pour une protection efficace et cohérente du milieu naturel.

Neufchâtel-Hardelot se situe au cœur du site Natura 2000 qui concerne l'estuaire de la Canche, les dunes des anciennes falaises de Camiers, le Mont Saint-Frieux, la forêt domaniale d'Hardelot, le massif dunaire d'Ecault et les falaises d'Equihen. Il y a deux ans, le Marais de Condette (également classé Réserve Naturelle Régionale) a, à son tour rejoint la classification Natura 2000. Notre commune est donc cernée par ces mesures de protection de l'environnement, et se trouve directement concernée sur plusieurs sites bien connus et appréciés des promeneurs *(voir carte ci-contre)*.

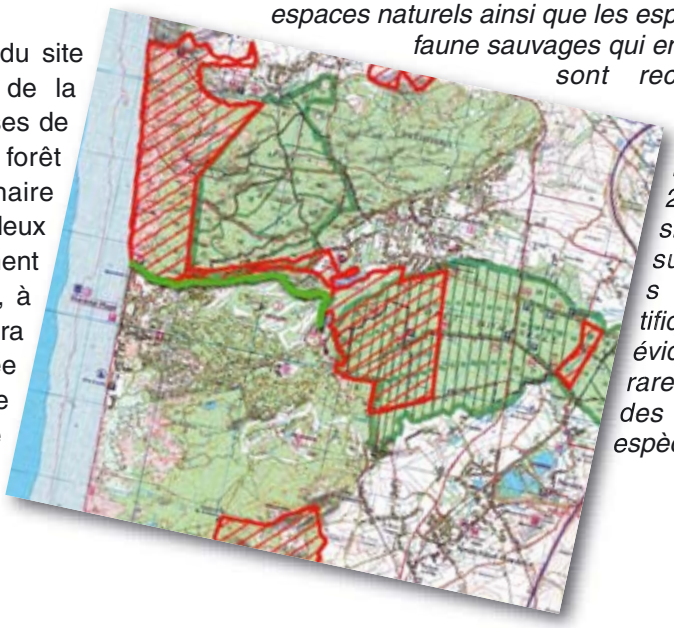

Natura 2000 : qu'est-ce que c'est ?

La démarche Natura 2000 est une action menée à l'échelle européenne qui a tissé un réseau de sites afin de préserver la biodiversité sur le territoire européen, tout en tenant compte des activités économiques et sociales. L'objectif est de maintenir et même dans certains cas, de rétablir, dans un état de conservation favorable, les espaces naturels ainsi que les espèces de flore et de faune sauvages qui en dépendent et qui sont reconnues d'intérêt communautaire.

Le réseau Natura 2000 répertorie ses sites en se basant sur des données scientifiques qui mettent en évidence la qualité, la rareté ou la fragilité des habitats et des espèces.

MENTION DEPARTEMENTALE POUR LE FLEURISSEMENT

Jeudi 17 février, Jocelyne Delahaye, adjointe à la communication et au tourisme accompagnée d'Eric Gobert, responsable des espaces verts dans la commune se sont rendus à Marquise à l'occasion de la réception organisée pour la remise des prix «Fleurir le Pas-de-Calais».

En présence de M.Dupilet, Président du Conseil Général, du Vice-président M.Krajewski, de M.Herbert Conseiller Général du canton, Président du Pays Boulonnais et de la Terre des deux Caps et également de M. Majewicz, Président du tourisme du Pas-de-Calais il a été remis à la municipalité la «Mention Départementale».

M.Eric Gobert, Mme Delahaye et M.Therry conseiller général

Félicitations à toute l'équipe des jardiniers de Neufchâtel-Hardelot, dont le travail a été officiellement reconnu et récompensé.

Dimanche 13 mars rendez-vous avec les jardiniers de France

le club local jardiniers de FRANCE

Cours théorique suivi d'une mise en pratique de la taille d'hiver des arbres fruitiers animée par M. Jean-Jacques POTDEVIN dès 9h45 à l'Espace Loisirs A. Malraux.

Ouvert à tous (entrée : 2€ pour les non-adhérents- adhésions possibles sur place)

Renseignements : Jean-François Maillet 03 21 32 43 54
www.jardiniersdefrance.com

Le saviez-vous ?

Le meilleur apprenti de France dans le domaine paysager formé au sein de l'entreprise Arnaud Pâques.

Dylan Dumont, âgé de 17 ans a reçu en fin d'année dernière le titre de meilleur apprenti de France *(espaces verts et travaux paysagers)*. Le jeune wierrois a préparé un BEPA « espaces verts » à Coulogne et a déjà remporté en mars 2010 le 2ème prix du concours « Créations de jardins » organisé par le Rotary Club de Calais.

Alors qu'en septembre 2010, il rejoint son école à Lesquin pour y préparer un bac pro en alternance avec l'entreprise Arnaud Pâques de Neufchâtel-Hardelot, il s'inscrit au concours du meilleur apprenti de France et remporte brillamment le premier titre !

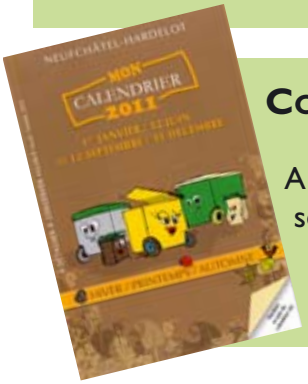

Code de bonne conduite

A compter du 8 mars, la collecte des déchets végétaux s'effectuera dans tous les secteurs de la commune **chaque mardi.**

Vérifiez vos dates de collectes dans « Mon calendrier 2011»

Départ pour la Chapelle d'Abondance !

C'est une nouvelle destination plus accueillante et plus accessible qui est proposée aux enfants des écoles. A l'issue de ce voyage, nous ferons un bilan avec les parents d'élèves et les enfants pour envisager les prochaines classes de neige. J-P Lafrance, adjoint à la Jeunesse

Dès le 11 mars, vingt-deux enfants de la classe de CM1/CM2 de l'école Sainte-Marie prendront le départ en autocar en direction des pistes enneigées de la Chapelle d'Abondance, dans la région du Chablais en Haute-Savoie.

Campé à 1000 mètres d'altitude, le chalet des Hirondelles se trouve au centre de la station. L'enneigement y est assuré et nos jeunes montagnards n'auront qu'à parcourir 250 mètres pour accéder aux pistes de ski alpin ou à l'un des plus beaux domaines de ski de fond qu'offre la Haute-Savoie.

Douillet et chaleureux, idéal pour l'accueil des groupes scolaires avec des locaux modernes et adaptés, le chalet dispose aussi d'une piscine intérieure chauffée qui ne manquera pas de séduire les élèves. Ces derniers bénéficieront d'ailleurs de deux cours de natation encadrés par un maître-nageur. Le groupe sera installé à un étage où lui seront réservés dortoirs (huit lits) et salles d'activités. Retour prévu le 22 mars.

Visites, animations et cours de ski rythmeront ces journées assurément bien remplies !

Les parents pourront suivre le programme des jeunes skieurs en se connectant sur :
http://classedeneigesaintemarie.skyrock.com

Les familles qui ne disposent pas d'un accès Internet pourront consulter chaque matin le compte-rendu affiché en mairie.

Journée type au chalet

7h30 : Petit déjeuner, toilette, rangement des chambres

9h30 : Visite (Musée du ski, Maison du Val, marché local, visite fromagerie…)

11h30 : Déjeuner au chalet

13h/15h : Cours de ski (alpin, fond ou raquettes) ESF

16h : Goûter et classe

19h : Dîner

20h : Veillée et coucher

Un programme de substitution a également été établi au cas où la neige ne serait pas au rendez-vous.

À VENIR

ECOLE LOUIS BLÉRIOT

Poney et natation pour les CP

En mars, les CP profiteront de séances au Poney-Club d'Hardelot pour découvrir les plaisirs de l'équitation, et iront nager à la piscine d'Etaples pendant un cycle de 12 séances.

Char à voile pour les CM2

Jusqu'au 1er avril, le club de char à voile les Drakkars accueillera chaque semaine la classe de CM2 pour une initiation au char à voile

Visite Eco-citoyenne pour les CE2/CM1

Le 8 mars, la classe de CE2/CM1 se rendra au centre de tri de Saint-Martin

UNE CENTAINE DE KARATEKA

SALLE J. MARTIN LE 13 MARS

« L'important est de progresser, chacun à son rythme, par rapport à soi et non pas par rapport aux autres. Nous savons que rien n'est acquis définitivement et qu'il convient de ne jamais perdre ni humilité ni patience. »

Taiji Kase (10° Dan, malheureusement décédé, instructeur de notre sensei Alain Verbeeck) .

Le stage annuel organisé par le club Karaté Do de Neufchâtel-Hardelot se déroulera dimanche 13 mars prochain de 10h à 16h30.

Les clubs de la région affiliés à la fédération Faksa, présidée par M. Verbeeck, présenteront leurs élèves, enfants et adultes, aux différents passages de grades.

Une centaine de participants est attendue. Cette journée sera aussi l'occasion d'accueillir toutes les personnes qui souhaitent s'informer sur la pratique du karaté.

Des démonstrations sont également prévues aux alentours de 12h30 en présence de représentants de la municipalité.

Buvette et restauration sur place.

Quelques infos sur le club Karaté Do

Président : M. Beaugendre

Agenda & Horaires : tous les samedis après-midis de 15h à 16h15 pour les enfants, de 16h15 à 17h45 pour les adultes, Espace Loisirs A.Malraux.

Les cours sont assurés par le professeur M. Calmin et sont ouverts aux enfants à partir de 5 ans.

Renseignements au 03 21 33 56 91

Char à Voile - résultats

Lors du championnat de Ligue Nord-Pas-de-Calais comptant pour la sélection aux championnats de France, douze pilotes représentaient notre Ville. Ils terminent tous dans les 12 premiers sur 48 au départ.

Danses d'Orient

Premier prix lors du concours de danse organisé le 6 février dernier par l'association Révélation à Boulogne/mer

Le CSI*** élu plus beau moment de sport équestre en 2010 !

Les internautes ont désigné Hardelot comme « le plus beau moment de sport équestre en 2010 dans le Nord Pas-de-Calais », parmi plusieurs concours régionaux de type CSI et Grand Prix Pro1 145.
Une nouvelle belle réussite pour les organisateurs qui en 2010 sont arrivés à la seconde place dans le trophée de la meilleure organisation, juste après Fleurbaix et avant Strazeele.

Culture

La famille TATA

DE BOMBAY À HARDELOT

en passant par Liverpool

Ian Magedera

Universitaire britannique, travaille avec une équipe de chercheurs depuis 10 ans à Liverpool sur les représentations de l'Inde en langue française. D'origine sri-lankaise né au Royaume Uni, il a étudié les langues française et allemande à l'université de Cambridge. Séduit par Liverpool « la ville la moins anglaise d'Angleterre », il se plait à vivre à la croisée de plusieurs cultures.

Ian Magedera et le groupe Tata

En 2008, Ian Magedera se déplace en Inde pour travailler au sein des archives du groupe Tata. En effet, si l'histoire du groupe est bien connue par les pères et maris (tous PDG du groupe), le rôle des femmes (dont celui de Sooni Tata, de nationalité française, née Brière à Paris en 1880) est assez méconnu, alors que ces mères et épouses ont toutes exercé une influence non négligeable et ont largement contribué à instaurer le lien avec Hardelot. Pendant près d'un demi-siècle, la famille Tata profitera de ses résidences secondaires, plusieurs fois par an. Ian Magedera défriche pour la première fois cette histoire et concrétise ses recherches par la rédaction d'un ouvrage sur les femmes d'origine européenne qui ont fait carrière en Inde. (Sooni Tata, mais aussi Mère Teresa (d'origine albanaise) et Sonia Gandhi (d'origine italienne)). Ce livre en langue anglaise paraîtra très prochainement à New Delhi.

Une rencontre. Mme Scholastie d'Herlincourt, parente de M. Ignace Motte, propriétaire de villas à Hardelot autrefois possédées par la famille Tata, établit le contact entre Ian Magedera et Laurent D'Aubreby, président de l'Office de Tourisme. Il se trouve qu'à la même période, les archives Tata, par le biais de leur bulletin interne ont publié un article sur une fête de famille à l'indienne à Hardelot ainsi qu'un article sur Sooni Tata, écrit par Ian Magedera.

La prochaine exposition réalisée en partenariat avec la municipalité, l'office de tourisme et le groupe Tata risque de faire parler d'elle à différents niveaux et en différents lieux. En effet, une seconde exposition est également prévue sur le sujet et est en cours d'élaboration à Liverpool. Il est par ailleurs envisagé d'envoyer ces deux réalisations en Inde. Tout ceci démontre de manière très concrète le fait capital que l'intérêt financier (culturel, économique…) des Indiens en Europe est de longue date. Les histoires très récentes de Jaguar Land Rover, Corus (autrefois British Steel) ont justement débuté en 1905 avec RD et Sooni Tata, à Hardelot.

Pour en savoir plus : www.tatacentralarchives.com/publications/newsletters/VOL-07-%20ISSUE-4-2008.pdf

INFOS

Horaires Bibliothèques

NEUFCHATEL

Mardi de 17h à 18h
Mercredi de 10h à 12h et de14h à 18h
Vendredi de 16h à 19h
Samedi de 9h à 12h et de 15h à 17h

HARDELOT

Période scolaire:
Mercredi de 15h à 16h
Samedi de 17h à 19h
Vacances de Février:
Lundi, Mercredi, Samedi de 17h à 19h

Infos religieuses

Paroisse St Frieux (NEUFCHÂTEL, HARDELOT, CONDETTE ET NESLES) - MARS 2011

http://perso.orange.fr/frieux

Catéchisme

Messes des familles. *Voir le calendrier donné aux parents.*

Hardelot-Condette : samedi **12 mars et 2 avril** à 19h à Hardelot.
Nesles-Neufchâtel : dimanche **13mars et 3 avril**, à 9h30 à Nesles ou 11h Neufchâtel.

Célébrations CM1 du mercredi. *Pour se préparer à la communion*

Hardelot-Condette : mercredi **16 mars à 10h30**, église de Condette.
Nesles-Neufchâtel : mercredi **30 mars à 10h30**, église de Neufchâtel.

Pèlerinage à LOURDES

Le pèlerinage diocésain aura lieu cette année du 15 au 21 juin 2011. Pour les inscriptions, s'adresser avant le 25 mars, chez Mme Christiane GOBERT, 146 rue des Sons de Ville, NEUFCHATEL.
Tél. 03.21.83.83.38.

Réunion des parents de CM1 pour la **Première Communion** : mardi 22 mars à 20h, aux Tourelles, 12 av. de l'Yser, Condette

Mercredi des Cendres : mercredi 9 mars

Hardelot-Condette : à **10h, église de Condette,** imposition des Cendres pour tous les enfants du catéchisme. (Ouvert aux adultes).
Nesles-Neufchâtel : à **11h, église de Neufchâtel,** , imposition des Cendres pour tous les enfants du catéchisme. (Ouvert aux adultes).

Apéritif de l'amitié : mardi 8 mars, Maison Paroissiale d'Hardelot

Mouvement Chrétien des Retraités :

Lundi 14 mars à 14h15, réunion à Neufchâtel, à 14h30 à Hardelot.
Récollection MCR : jeudi 10 mars aux Tourelles, 9h30-16h30.

Maison Diocésaine des Tourelles tél. 03.21.83.71.42

- Vendredi 11 mars, à 14h30, avec le P. Gaston DOLLE : «Le livre de Judith. »
- Mardi 15 mars, 10h-16h : récollection avec le P. Emmanuel CANART: « A l'école de quelques saints.»
-Vendredi 25 mars, 20h15, Mme A-M BRUILLON : « Le mystère trinitaire. »

Messes dominicales : mars 2011

MF = Messe des Familles	*5-6 mars*	***12-13 MF***	*19-20*	*26-27*	***2-3 avril MF***
Hardelot	*Sam. 19h*	***Sam. 19h***	*Sam. 19h*	*Sam. 19h*	***Sam. 19h***
Condette	*9h30*	***9h30 ADAP***	*9h30*	*9h30*	***9h30 ADAP***
Nesles		***9h30***			***9h30***
Neufchâtel	*11h*	***11h***	*11h*	*11h*	***11h***

Repas paroissial de Neufchâtel, le 30 janvier 2011

CAREME 2011

Mercredi des Cendres 9 mars, imposition des cendres : **10h à Condette et 11h à Neufchâtel. Messe : 19h à Hardelot.**

Mercredis de Carême, messe à 19h : 16 mars à Hardelot, 23 mars à **Condette**, 30 mars à **Nesles**, 6 avril à **Neufchâtel.**

Dates possibles des baptêmes *(s'inscrire au moins un mois à l'avance)*

Hardelot : sam 9 et 30 avril, 21 mai, 4 et 25 juin, 16 juillet, 6 et 20 août, 10 sept., 1er et 22 oct., 5 et 26 nov., 17 déc. à 17h.
Condette : dim. 17 avril, 8 et 29 mai, 12 juin, 3 juillet, 14 et 28 août, 18 sept.,, 9 et 30 oct., 13 nov., 4 et 25 déc. à 12h15.
Neufchâtel : dim. 3 et 24 avril, 15 mai, 19 juin, 10 et 31 juillet, 4 et 25 sept., 16 oct., 1er et 20 nov., 11 déc. à 12h.
Préparation au baptême : 12 mars, 2 et 23 avril, 14 mai, 4 et 25 juin, 16 juillet, 6 et 27 août, 17 sept., 8 et 29 oct., 19 nov. à 10h à Hardelot.

Pour s'adresser à **Hardelot** 03 21 83 74 58 **Neufchâtel** 03 21 32 27 60 **Condette** 03 21 83 81 29 *permanence : mardi de 10h30 à 12h au Presbytère de Condette*

État civil

NAISSANCES

13 janvier	**LEGRAND Louise,** 44 rue des Sautoirs
17 janvier	**COQUET Maëlys,** 7 allée Marceau
2 février	**COUPIGNY Charly,** 10 rue du 8 mai

DÉCÈS

18 janvier	**LACAN Francis, 59 ans** 35 avenue Carpentier
21 janvier	**BLAISEL épouse LHOMME Ginette, 80 ans** 16 rue de la Basse Flaque
31 janvier	**WYART Gabriel, 89 ans** 70 rue du Hêtre
2 février	**DUMERCHEZ Jean-Louis, 71 ans** Boulevard de la Mer, Résidence Europe

Infos municipales

Permanences des adjoints en Mairie

Jean-Pierre PONT

Maire de Neufchâtel-Hardelot
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais en charge du tourisme et de la mise en valeur du littoral, reçoit sur rendez-vous

LE VENDREDI DE 14H30 À 16H

Daniel FAUQUET

1er Adjoint à *la qualité urbaine, à l'urbanisme, aux grands travaux, à l'éclairage public, aux économies d'énergie et au développement économique.*

REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS
LE LUNDI ET LE VENDREDI DE 14H30 À 16H30

Paulette JUILIEN PEUVION

- *Action sociale*
- *Famille*
- *Solidarité*
- *Logement*
- *Ressources humaines*

reçoit
LE SAMEDI de 10h à 12h

Dany COUSIN

- *Budget*
- *Contrôle de gestion*

reçoit sur rendez-vous
LE VENDREDI 18h 30 à 19h

Jocelyne DELAHAYE

- *Tourisme*
- *Coordination*
- *Communication*
- *Relations internationales*

reçoit sur rendez-vous
TOUS LES JOURS

Bernard GIETHLEN

- *Sécurité des personnes et des biens*
- *V.R.D.*
- *Travaux*
- *Services techniques*
- *Espaces verts*

reçoit
LE VENDREDI de 14h30 à 17h

Marie-Paule LETURCQ DEVULDER

- *Action culturelle*
- *Patrimoine*

reçoit sur rendez-vous
LE LUNDI après-midi

Jean-Pierre LAFRANCE

- *Jeunesse,*
- *Action éducative,*
- *Animation,*
- *Fêtes et cérémonies*

reçoit sur rendez-vous
LE SAMEDI de 10h30 à 11h30

Nathalie LUCAS

- *Sport*
- *Vie associative*
- *Événements sportifs*

reçoit sur rendez-vous
TOUS LES JOURS

Claude ROUGEAU Conseiller municipal - Correspondant défense

Horaires d'Ouverture de la Mairie

Du Lundi au Vendredi de **8h à 12h - de 13h30 à 18h**
(le vendredi jusque 17h)
Samedi de 9h à 12h *(permanence état-civil uniquement)*

03 21 99 94 94
www.ville-neufchatel-hardelot.fr

RDV avec Vos Adjoints à Hardelot - Salon Escoffier

SUR RDV uniquement

03 21 99 94 94
mairie@ville-neufchatel-hardelot.fr

MI-MANDAT pour l'Equipe municipale : de bonnes choses de la Majorité auxquelles nous sommes associés, mais nous constatons de GRAVES LACUNES :
1. PAS de réelle CONCERTATION. Et nous découvrons, comme vous, dans la presse, l'annulation du PLU (Plan Local d'Urbanisme) requise par le Tribunal Administratif de Lille !
Cela signifie, en droit, le retour au POS (Plan d'Occupation des Sols) précédent qui prévoit une Urbanisation éhontée, avec des immeubles de grande hauteur et pratiquement aucun équipement public.
Nous avions offert notre participation, étant expert dans ce domaine. La seule réponse de la majorité : aucune réunion de la Commission d'Urbanisme sur le sujet et pas d'accès au Dossier !
2. Notre COMMUNE de 3.900 habitants, comme rappelé par M. le Maire, est donc gérée comme une PETITE commune, mais bénéficiant d'un surclassement puisque, en saison, il y 14.000 habitants environ, nous classant ainsi parmi les MILLE communes de France, sur 36.000 au total, qui comptent plus de 10.000 habitants.
La GESTION est donc bien DÉSÉQUILIBRÉE, d'où les PROBLÈMES :
Les équipements sont à Neufchâtel : Mairie, écoles, stade, salles de sports, gare, Maison de retraite, église, cimetière, ligne SNCF, lignes d'autobus, des pistes cyclables rattachées aux réseaux…
À Hardelot, presque pas d'équipements, pas de transports, pas de pistes cyclables raccordées… et nous payons !
3. à suivre…

Le Groupe Minoritaire : claude-rou@orange.fr
TA 0634564059, BVP 0673377108, CR 0660747092

Le Mot de la Majorité municipale
"L'EXPÉRIENCE ET LE RENOUVEAU"

« J'ai la mémoire qui flanche…je me souviens plus très bien … » nous chante M. Rougeau.

Rappelons-lui quand même que la CAB a adopté le Plan Local d'Urbanisme de Neufchâtel-Hardelot le **2/07/08**, il y a presque trois ans, et que les réunions publiques du Conseil municipal ont été tenues entre 2004 et 2008… (c'était lors du mandat municipal précédent).

Nous lui remémorerons également qu'il n'est pas sans bien connaître le détracteur de notre Plan Local d'Urbanisme. Ils faisaient équipe ensemble lors des dernières élections municipales...

Mais en définitive, je me demande si M. Rougeau connaît réellement notre commune…Faut-il une gare à Hardelot ? La plage à Neufchâtel ? Comment peut-il affirmer qu'Hardelot ne dispose pas d'équipements sportifs, ni de pistes cyclables ?

Une telle méconnaissance de la commune et des aspirations des Neufchâtellois-Hardelotois m'interroge.

HORAIRES DES MARÉES Mars 2011

Prévisions à la semaine sur **www.ville-neufchatel-hardelot.fr**

BOULOGNE-SUR-MER
Pas-de-Calais

MARS 2011 — Heure légale

Date	Pleines mers				Basses mers	
	Matin h mn	Coef	Soir h mn	Coef	Matin h mn	Soir h mn
1 M	09 56	54	22 26	60	04 38	17 11
2 M	10 45	66	23 08	71	05 39	18 03
3 J	11 23	76	23 42	80	06 24	18 44
4 V	11 57	83	-- --	--	07 01	19 18
5 S	00 14	86	12 28	87	07 33	19 50
6 D	00 44	88	12 58	89	08 03	20 18
7 L	01 11	88	13 25	87	08 31	20 44
8 M	01 38	86	13 52	84	08 55	21 08
9 M	02 05	81	14 20	78	09 20	21 33
10 J	02 32	74	14 48	69	09 46	22 00
11 V	03 00	64	15 19	59	10 15	22 31
12 S	03 35	53	16 02	47	10 53	23 14
13 D	04 28	42	17 13	37	11 46	-- --
14 L	05 51	34	18 49	34	00 17	13 00
15 M	07 31	37	20 25	43	01 42	14 35
16 M	08 53	51	21 31	60	03 18	16 04
17 J	09 52	69	22 23	79	04 35	17 11
18 V	10 42	88	23 09	97	05 37	18 10
19 S	11 28	104	23 53	110	06 34	19 05
20 D	-- --	--	12 13	114	07 26	19 54
21 L	00 37	117	12 57	118	08 13	20 36
22 M	01 20	117	13 41	114	08 55	21 14
23 M	02 01	109	14 24	103	09 32	21 49
24 J	02 42	95	15 06	87	10 09	22 25
25 V	03 25	78	15 53	68	10 48	23 06
26 S	04 16	59	16 50	51	11 34	-- --
27 D	06 23	43	19 10	38	00 00	13 35
28 L	07 56	36	20 46	37	02 14	14 58
29 M	09 24	40	22 02	45	03 46	16 28
30 M	10 30	51	22 57	57	05 06	17 37
31 J	11 17	62	23 38	67	06 06	18 29

Heure d'été en vigueur du 27/03/2011 à 2h du matin au 30/10/2011 à 3h du matin.

PERMANENCES EN MAIRIE

CONCILIATEUR DE JUSTICE
M.Blampain
1er et 3ème Mardi du mois
À partir de 9h

PERMANENCE SOCIALE
MDS Outreau - Mme Delbende et Mme Bodart
2ème et 4ème mardi du mois sur RDV
De 10h à 11h30
03.21.10.09.45

SECURITE SOCIALE
Mercredi de 10h30 à 12h

MISSION LOCALE
M. Deffrenne
Jeudi de 8h30 à 12h

AIDADOM SERVICES À LA PERSONNE INTERM'AIDES
2ème mardi du mois
De 14h à 16h
03 21 99 73 03

CRAM-RETRAITE
Audrey Scherrier
Sur rendez-vous uniquement
06 08 97 89 41

NUMEROS UTILES

ÉCOLE F. DOLTO
03.21.83.97.06

ÉCOLE L. BLÉRIOT
03.21.83.78.10

ÉCOLE SAINTE-MARIE
03.21.83.78.27

AGENCE POSTALE
03.21.33.63.16
Ouvert les lundis, mardis et vendredis de 14h à 16h30, les mercredis et jeudis de 10h à 13h et le samedi de 9h30 à 1130.

CYBER-ESPACE
03.21.10.74.14
les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h, les samedis de 9h à 12h.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
03.21.32.90.31

OFFICE DE TOURISME
03.21.83.51.02

POLICE MUNICIPALE
06.86.83.39.03 - 06.80.30.04.63

SANTÉ - URGENCES

MÉDECINS DE GARDE
un service spécifique centralise les appels et dirige vers les médecins de garde ou les urgences

APPELEZ LE 15
- Tous les jours après 20h
- Le Samedi à partir de 12h jusqu'au lundi 7h
- Les jours fériés

PHARMACIE DE GARDE
0 825 74 20 30

ENFANCE MALTRAITÉE
119

GENDARMERIE NATIONALE 17 ***réservé aux urgences***
Pour les autres démarches, contactez votre brigade locale en composant son numéro à 10 chiffres ***03 21 83 77 17***

MÉDECINS
Cabinet Drs Beaugendre & Pont
17, rue des allées — 03 21 83 77 23

Cabinet Drs Delassus & Sumjaczi
84, rue des allées — 03 21 83 77 27

Cabinet du Dr Gluszak
39, Av. de la Paix — 03 21 83 50 36

Cabinet Dr Tahon & Dr Anouilh
1, Allée Pasteur — 03 21 83 78 39

DENTISTES
Patrick Duquenne & Marie Bodart
18, rue des Sautoirs — 03 21 83 78 35

Paul Lemaître
444, av. François 1er — 03 21 10 88 78

INFIRMIÈR(E)S
E. Bray
464, av. François 1er — 06 27 26 75 36

O. Duquesnoy
9, Rue des Allées — 03 21 87 36 31

C. Ghesquière
52, rue des Allées — 03 21 83 77 36

C. Trollet - D. Routier
19, rue des allées
448, Av. François 1er — 03 21 91 91 96

KINÉSITHÉRAPEUTES
Cabinet F. Miaux – L. Diers
9, rue des Allées — 03 21 83 84 60

M. Lhotellier
10, place de la Fontaine — 06 85 69 12 43

Cabinet B.Coussemaeker C.Jourdain-A.Talpaert
19, rue des Allées
448, Av. François 1er — 03 21 83 85 24

ORTHOPHONISTE
Mme Berkmans
19, rue de la basse flaque — 03 21 83 76 83

Mme Hémery
448, avenue François 1er — 06 82 57 01 71

PÉDICURES /PODOLOGUES
Mme Legrand
9, rue des allées — 03 21 87 44 45

Élise Machain
448, av. François 1er — 03 21 31 78 17

PHARMACIENS
Pharmacie A. et J-P Henguelle
62, rue des allées — 03 21 83 77 25

Pharmacie d'Hardelot
25, rue des anglais — 03 21 83 51 61

PSYCHOLOGUE
Déborah Masri
32, av. de l'Yser — 03 21 87 40 75

PSYCHOTHÉRAPEUTE
Florence Coutteure
12, allée des Argousiers — 06 10 45 34 53

Agenda

▪ **1er mars**
RDV de l'A.P.H. - **Balade guidée au parc du Marquenterre jusque 13h puis visite libre du parc**
Rendez vous place de la Concorde à 9h
www.aph-hardelot.fr
aph.hardelot@gmail.com

▪ **Mardi 8 mars**
Carnaval de l'école F. Dolto
Défilé dans les rues de la commune

▪ **Samedi 12 mars**
Repas déguisé du B.C.N.H.
Salle des fêtes - 19h00
Participation : 12€ adulte et 6€ enfant

RDV de l'A.P.H. - **Table ronde de l'APH: Mobilité et déplacement à Hardelot.**
Inscriptions auprès de l'APH ou de l'office de tourisme.
Salle Blériot - 10h00

▪ **Dimanche 13 mars**
Stage de Karaté Do - Passage de grade
Ouvert au public - Salle Jean Martin - De 10h à 16h

Rendez-vous avec les Jardiniers de France.
Espace Loisirs A.Malraux- 9h45

▪ **Samedi 16 mars**
2ème étape du championnat benjamin de char à voile .
Digue Sud - De 13h à 17h00

▪ **Samedi 19 mars**
Vente de pigeonneaux par Le Rapide
Salle des sports - De 9h à 19h30

▪ **Lundi 28 mars**
Conseil des Enfants
Mairie - 17h30

▪ **Mardi 29 mars**
Carnaval de l'école Sainte-Marie
Salle des fêtes - A partir de 14h

Anniversaire

L'aéroplage de MM. Blériot et Cazin, sur la plage

Expos

GALERIE JOËL DUPUIS

LE PRINTEMPS DE L'ART
DU 19 MARS AU 10 AVRIL

Cinéma

▪ **Mardi 1er mars**

Rien à déclarer	*17h30 et 21h*
Animaux et Cie	*15h*
Gnoméo et Juliette	*15h*
Le dernier des templiers	*17h30*
Poupoupidou	*21h*

▪ **Mercredi 2 mars**

Rien à déclarer	*17h30*
Animaux et Cie	*15h*
Les femmes du 6ème étage	*17h30 et 21h*
Largo Winch II	*21h*
Le royaume de Ga'Hoole	*15h*

▪ **Jeudi 3 mars**

Rien à déclarer	*17h30 et 21h*
Animaux et Cie	*15h*
Les femmes du 6ème étage	*21h*
Largo Winch II	*17h30*
Le royaume de Ga'Hoole	*15h*

▪ **Vendredi 4 mars**

Rien à déclarer	*21h*
Animaux et Cie	*15h*
Les femmes du 6ème étage	*17h30*
Largo Winch II	*17h30 et 21h*
Le royaume de Ga'Hoole	*15h*

▪ **Samedi 5 mars**

Rien à déclarer	*17h30 et 21h*
Animaux et Cie	*15h*
Les femmes du 6ème étage	*17h30*
Largo Winch II	*21h*
Le royaume de Ga'Hoole	*15h*

▪ **Dimanche 6 mars**

Rien à déclarer	*17h30*
Animaux et Cie	*15h*
Les femmes du 6ème étage	*21h*
Largo Winch II	*17h30 et 21h*
Le royaume de Ga'Hoole	*15h*

▪ **Lundi 7 mars**

Les femmes du 6ème étage	*17h30 et 21h*
Largo Winch II	*17h30 et 21h*

RENSEIGNEMENTS
03.21.91.93.17 - 08.92.68.03.89
www.ville-neufchatel-hardelot.fr
Tarif réduit tous les lundis